

# et les autres?



LE JOURNAL DE LA **FONDATION ABBÉ PIERRE** *Abbé Pierre*



Sans-domicile :  
luttons pour qu'ils  
vivent un "après"

© Hervé Plummer



© Pierre Faure

page 8

■ Sans-domicile : luttons pour qu'ils vivent un "après"



© DR

page 13

■ Dr. Patrick Henry

pages 4/7

AGIR AU QUOTIDIEN

pages 8/12

SANS-DOMICILE : LUTTONS POUR QU'ILS VIVENT UN "APRÈS"

page 13

DR PATRICK HENRY : L'ERRANCE N'A PLUS LE MÊME VISAGE

page 14

DES PERSONNES ÂGÉES EN GRAND DÉSARROI

pages 16/17

LE MONDE DU LOGEMENT

pages 18/19

AGIR ENSEMBLE

page 20

L'APPEL DE L'ABBÉ PIERRE ENTENDU PAR EMMANUELLE RIVA



© Samuel Bollandorif - Agence Via

page 14

■ Des personnes âgées en grand désarroi

page 20

■ L'appel de l'abbé Pierre par Emmanuelle Riva



© DR



# l'édito du président

## Des vœux solidaires

En cette année du 60<sup>e</sup> anniversaire de l'Appel de l'abbé Pierre, je vous adresse, chers lecteurs, mes vœux les plus sincères.

Alors que la pauvreté augmente, alors que vos courriers m'alertent régulièrement sur la situation des personnes sans domicile que vous jugez dramatique, je veux souligner combien le travail, le combat des uns et des autres, est précieux.

Le Samu social, le 115, les services de l'urgence sociale effectuent un travail formidable depuis vingt ans. Cependant, ils sont de toute évidence, débordés et saturés.

Grâce à votre soutien, la Fondation poursuit également le combat de son fondateur contre la grande exclusion : maraudes, restaurant social, Boutiques Solidarité...

Elle n'a de cesse de « *servir premier le plus souffrant.* »

Ce combat solidaire quotidien, c'est l'héritage que nous a légué l'abbé Pierre. En 2014, 60 ans après son Appel, c'est grâce à vous que nous pouvons continuer à le mener.

À tous, merci.

**Raymond Etienne**

*Président de la Fondation Abbé Pierre*



© Seb / Comafrog



### ■ Un Combat en héritage

C'est bien un combat, le sien, que l'abbé Pierre a laissé en héritage à ceux qui le mènent dans le respect de ses souhaits et de sa mémoire depuis 1992, date de la création de la Fondation portant son nom. Un combat que l'Abbé a débuté au lendemain de la deuxième guerre mondiale face à l'impossibilité pour des milliers de personnes de se loger, de vivre décemment. Audacieux, rebelle, l'Abbé a tout au long de sa vie fait preuve de pugnacité et d'imagination pour lever les obstacles, montrer par l'exemple que la volonté permet de changer les choses. Ce livre rappelle de 1945 à 2007, date de son départ, les différentes étapes de cette lutte sans merci contre la misère. De nombreuses illustrations, certaines inédites, évoquent cet homme qui n'a jamais rien lâché et qui en février 2004 déclarait à la Sorbonne : « *À la place de fleurs ou de couronnes, apportez-moi les listes des milliers de familles, des milliers de petits enfants, auxquels vous aurez pu donner les clés d'un vrai logement.* » *Un Combat en héritage*, éditions Actes Sud, 253 pages, 22 €

"Et les autres ?" est édité par la **Fondation Abbé Pierre** pour le Logement des Défavorisés : 3-5, rue de Romainville - 75019

Paris - Tél. : 01 55 56 37 45 - [www.fondation-abbe-pierre.fr](http://www.fondation-abbe-pierre.fr) ISSN : N° 1245-3420. Publication trimestrielle

Commission paritaire n° 0518 H89713. Abonnement annuel : 4 €, prix au numéro : 1 €. - **Service Donateurs** : 01 55 56 37 25

Président : Raymond Etienne. Directeur de la publication : Patrick Doutreligne. Directeur de la rédaction : Jean-Pierre Gilles.

Rédacteur en chef : Yves Colin. Secrétaire de rédaction : Mighelina Santonastaso.

Conseillère éditoriale et journaliste : Anne-Marie Cattelain Le Dû. Journaliste : Delphine Picard. Maquette : Thierry Laurent.

Impression : Orient express, 6 rue Bezout 75014 - Paris. Routage : Presto.

Ce numéro comporte un encart sur une partie de la diffusion.





## Des artistes pas comme les autres

Ayant pour but de valoriser les productions artistiques et les savoir-faire des personnes très précaires, la deuxième édition du festival "C'est pas du luxe !" au Thor dans le Vaucluse a réuni 400 artistes et accompagnants autour de 30 projets artistiques. 4 000 personnes sont venues admirer les œuvres et écouter groupes de musique, chanteurs et intervenants.

## L'été... sur la route

Cet été, la Fondation organisera une tournée avec un groupe de chanteurs. Un moyen très efficace, pour elle, de dialoguer avec les jeunes et de les sensibiliser au problème du mal-logement. Depuis 2008, ses équipes ont participé à 14 manifestations estivales, rencontrant 504 000 personnes intéressées aux actions et missions de la Fondation. Elle a ainsi récolté plus de 39 000 signatures de pétition soutenant ses combats, dont 60 d'artistes.



dans des hôtels insalubres ou des centres d'hébergement avant d'avoir un logement pérenne de 20 m<sup>2</sup> en moyenne. Peu à peu, ils réapprennent à entretenir un "chez soi" et à trouver leurs marques. Le 17 octobre dernier, date de la journée mondiale du Refus de la Misère, Jean-Marc Ayrault est venu visiter "La Maison de l'abbé Pierre". « Une visite symbolique dans la lutte contre le mal-logement », a souligné le Premier ministre, accompagné de Cécile Duflot, ministre de l'Égalité des territoires et du logement et de Marie-Arlette Carlotti, ministre déléguée chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion. ■

## UN BEL ANNIVERSAIRE

La Boutique Solidarité de Metz a fêté le premier anniversaire du restaurant social et solidaire en organisant une semaine de festivités mi-octobre. Différents temps forts ont marqué cet événement : défilé de mode, danses et repas orientaux ou africains, soirée débat autour du long-métrage *Ainsi squattent-ils*, exposition sur le camp des demandeurs d'asile avenue Blida. Durant ces quelques jours, de nombreux visiteurs extérieurs ont franchi pour la première fois le seuil de l'Espace Clovis découvrant les différentes actions de la Fondation et le quotidien des accueillis. Ils ont pu apprécier la qualité des lieux et de l'accueil réservé à celles et ceux qui viennent y prendre des repas à moindre coût. ■



## Tisser des liens

Mi-octobre, la Fondation "Agir contre l'exclusion", France Inter et la Fondation Abbé Pierre se sont associées au projet "Tweets 2 rue" de "Génération réactive". Des smartphones ont été confiés à Manu, Sébastien, Nicolas, Ryan et Patrick, cinq hommes à la rue qui partagent leur quotidien sur Twitter. Très vite, chacun a eu en moyenne 1 500 "followers", correspondants assidus. Et si certains ne tweetent que deux fois par jour, d'autres ont

complètement investi ces échanges. Ainsi, au moment du décès de sa maman, Manu disait : « J'ai tellement mal que je n'arrive pas à pleurer la mort de ma mère. » Sur Tweeter, il a trouvé un réel soutien. Sébastien, a confié : « Je ne fais jamais confiance à personne. Donc personne ne croit en moi. Depuis petit, tout me fait peur. Ces peurs, je les combats, mon médicament c'est la fuite, mon remède la solitude. » Pour en savoir plus, rendez-vous sur : [www.tweets2rue.fr](http://www.tweets2rue.fr) ■



## ■ LA NATION RECONNAISSANTE

Au restaurant social de Metz le 16 octobre dernier, Raymond Etienne, président de la Fondation, a reçu la médaille d'officier de la Légion d'honneur des mains de Louis Besson, ancien ministre du Logement. Le récipiendaire a tenu à préciser que cette médaille « récompensait le combat collectif de la Fondation, honorait tous ses bénévoles et salariés et donnait l'obligation morale de continuer à se battre tous les jours pour davantage de fraternité et de justice envers les plus souffrants. Comme le rappelait l'abbé Pierre, "Ne lâchons rien" » a-t-il précisé. ■



## ■ Anne Guidon : «Se mobiliser contre la misère»

Les difficultés quotidiennes, la peur de ne pas boucler ses fins de mois, Anne, bénévole auprès de l'agence PACA (Provence-Alpes-Côte d'Azur) de la Fondation, sait ce que cela signifie. Ancienne conseillère d'éducation, elle se souvient des mères de famille seules hantées par la peur de ne plus pouvoir payer leur loyer et d'être séparées de leurs enfants. « Je me rappelle aussi », confie-t-elle, « du jour où j'ai découvert que deux élèves vivaient dans une petite caravane avec leur maman. Et aussi de cette fillette

qui restait dans la cour à midi parce que ses parents n'avaient pas les moyens de régler la cantine. L'assistante sociale alertée avait alors découvert la vétusté de leur logement. » C'est en mémoire de toutes ces personnes et du coup de gueule de l'abbé Pierre en 1954 qu'Anne Guidon s'est engagée aux côtés de la Fondation. Chargée du classement et de la documentation, elle participe à nourrir le Rapport sur L'État du mal-logement en France en conservant les informations et les dossiers. Un travail essentiel pour apporter un éclairage régional à ce document. « D'année en année, je vois les situations dramatiques se multiplier dans l'Hérault. Je n'imaginai pas retrouver une misère comme celle à laquelle je m'étais heurtée à mes débuts, dans le quartier du Val Fourré à Mantes-la-Jolie. Nous devons rester vigilants et combattre l'indifférence de notre société. » ■



## ■ UN VRAI TOIT POUR UNE VRAIE FAMILLE

À Saint-Denis (93), sept familles sédentarisées vivent en caravane depuis plus de 40 ans, sur un terrain appartenant au Conseil général. Les enfants sont scolarisés et les parents bien intégrés. Leurs moyens ne leur permettent cependant pas de louer ou d'acheter un logement. L'association "Habitats Solidaires SCIC", a conçu un programme d'auto-construction de maison à ossature bois, possédant une isolation thermique très performante, en relation avec la ville et soutenu par la Fondation. Orientées au sud, chauffées avec des poêles à bois, les maisons consomment peu. Leur construction par leurs futurs occupants, accompagnés par les "Bâtisseurs d'Emmaüs", vient de débuter. ■



## Une location de 7 m<sup>2</sup>

Monsieur O., assigné au tribunal pour un arriéré de 3 600 €, contacte l'Espace Solidarité Habitat de la Fondation. Celui-ci découvre alors que Monsieur O. loge dans 7 m<sup>2</sup> dont la moitié est enterrée ! Informés, les services administratifs prennent un arrêté d'interdiction de louer et mettent en demeure le propriétaire de reloger son locataire dans un délai de 3 mois. Le propriétaire l'expulse en dehors de tout cadre légal. Le juge ordonne la réintégration du locataire dans un délai de 10 jours, avec obligation de le reloger dans les 2 mois. Le juge estime également que « le logement n'étant pas conforme à l'usage d'habitation, son occupation ne justifie pas le paiement d'un loyer ». Le propriétaire est aussi condamné à 3 000 € de dommages et intérêts pour expulsion abusive.

## Permanence Dalo à Limoges

L'association "Dessine-moi un logement" vient, aidée par la Fondation, d'embaucher un professionnel pour permettre aux personnes mal logées de faire valoir leurs droits et de constituer, si besoin est, un dossier Dalo. L'association estime pouvoir traiter 250 cas par an.





## ■ BILAN THERMIQUE: UN DIALOGUE INDISPENSABLE



© DR

Dans le cadre de son programme “Éco-Habitat”, l’association ASCISE accompagne propriétaires et locataires pour dresser des bilans thermiques, depuis 2 ans. Dans le secteur de La Voulte près de Tournon-sur-Rhône (07), 15 logements anciens sont en cours d’évaluation. Cette approche permet d’entreprendre rapidement les travaux nécessaires pour entretenir le bien et réduire la facture énergétique. « *En expliquant comment améliorer le confort d’un habitat, en favorisant le dialogue entre les deux parties nous trouvons la ou les solutions dans un esprit de logement durable, peu vorace en énergie. Et chacun en tire bénéfice* », explique le responsable de ces actions chez ASCISE. ■

## Main tendue aux grands exclus

L’association lyonnaise “Alynea”, accompagne et réinsère depuis plus de 40 ans des personnes en grande exclusion. Elle vient, entre autres, avec l’appui de la Fondation, de développer un nouveau programme: le Service d’accompagnement vers et dans l’habitat (SAVDH). Grâce à de petites structures souples et adaptées, elle aide ceux qui sont à la rue depuis longtemps à retrouver leurs repères. Chaque hiver, “Alynea” lance son “Plan froid”. En 2012, il a permis à 800 personnes de ne pas rester dehors lorsque le thermomètre descendait dangereusement.

## ■ Algérie: un second plan triennal

En 2010, pour débiter son programme triennal en Algérie avec des partenaires locaux, la Fondation souhaitait réhabiliter ou construire des maisons dans des villages isolés et permettre, aux femmes en priorité, d’augmenter leurs revenus par la formation et le développement d’activités spécifiques comme le tourisme rural. La mission qui s’est rendue sur place en octobre dernier a vu les réalisations et apprécié l’aide apportée aux populations les plus démunies. Ainsi, 18 maisons ont été construites en Kabylie, à Ain Lagradj. 72 autres seront livrées dans les trois prochaines années, dans d’autres communes. En effet, afin de consolider ces acquis, la Fondation s’est engagée dans un nouveau plan triennal en s’appuyant à la fois sur des associations autochtones fiables

et sur les autorités régionales. Un nouveau toit, c’est un changement de vie: la famille de 4 enfants (photo) a ainsi confié avoir vécu 10 ans dans 2 pièces sans eau, sans électricité, sans sanitaires. Grâce aux 6000 € versés par l’État algérien et aux 6500 € accordés par la Fondation, une maison de 3 chambres, cuisine, séjour, sanitaires, a été érigée sur leur terrain. Le père a trouvé du travail, la fille aînée a repris l’école. Preuve de l’impact du logement sur le quotidien de chacun. ■



© DR



## ■ À L’AFFICHE: LE PASSÉ DES PERSONNES À LA RUE

En France, ces dix dernières années, le nombre des personnes sans domicile a augmenté de 50%. Pour briser les tabous sur ces laissés-pour-compte, la campagne nationale d’hiver de la Fondation Abbé Pierre, réalisée par l’agence BDDP & Fils, a pour accroche: “**Ils ont eu un passé, aidons-les à retrouver un avenir**”. Affiches, spots radios,



film TV et Web, mettent en scène avec réalisme l’avant et l’après de ces gens brisés. Pour lancer sa campagne, comme chaque année fin novembre, la Fondation s’est associée au groupe de rap IAM, cosignant son clip “Habitude”. Les paroles dépeignent l’invisibilité de celles et ceux à la rue. Toute la campagne, les paroles et interview de IAM sont sur le site de la Fondation:

[www.fondation-abbé-pierre.fr/nos-actions](http://www.fondation-abbé-pierre.fr/nos-actions) ■

## ■ La banlieue en marche

Soutenue par la Fondation, la “Caravane de la Mémoire” du Collectif ACLEFEU, de Clichy-sous-Bois, a sillonné la France pendant deux mois. Ce collectif se bat pour faire reconnaître les droits des habitants des cités dégradées. Mohamed Mechmache, l’un des initiateurs de la Caravane, précise «plus que de commémorer la marche contre le racisme de 1983, il s’agit de

montrer la multitude d’initiatives citoyennes dans les banlieues et les quartiers populaires». Les habitants des villes traversées ont découvert les projets, grâce à la projection d’une vidéo et des photos de l’exposition itinérante. Ils ont aussi participé à des échanges entre les acteurs s’investissant pour faire valoir l’égalité des chances pour tous. ■



## ■ RÉHABILITER LE CENTRE DE MARIGNANE

Située sur l’étang de Berre, la commune de Marignane souffre d’un manque de moyens pour rénover certains de ses quartiers, notamment en centre-ville. De nombreux immeubles sont en très mauvais état, voire murés pour éviter d’être squattés. Pendant trois ans, le Pacte Arim des Bouches-du-Rhône s’est mobilisé afin de recueillir des subventions tant auprès de la Ville et du Conseil général que d’organismes comme la Fondation, pour venir en aide aux habitants. Le dossier vient d’être bouclé et un bail à réhabilitation a été signé pour 27 logements très dégradés. Les familles qui souhaitent conserver leur appartement vont être relogées pendant la période des travaux, tandis que les lieux vides ou libérés seront attribués à des personnes à petits revenus actuellement en recherche d’un toit. ■



## ■ Un taudis en guise de toit

Handicapé, Monsieur F., 52 ans, a vécu pendant des années dans une maison insalubre à Puimisson, près de Béziers (34). Le Pacte Arim de Montpellier alerté de cette situation a constaté le mauvais état du toit, les façades poreuses, les murs intérieurs rongés par l’humidité et l’installation électrique dangereuse. Dans le cadre du programme “SOS Taudis” de la Fondation, un dossier de remise en état et aux normes a permis de financer les travaux. L’occupant, sous curatelle, a été relogé pendant les quatre mois de chantier. Désormais bien isolée, chauffée grâce à un système peu cher, la maison de Puimisson permet à Monsieur F. et à son fils de 22 ans d’y mener une existence digne. ■



## Territoires

### AQUITAINE

**La Réole.** Avec la Siphem-Maison de l’habitat, la Fondation a participé à la mise aux normes de la maison d’un propriétaire occupant âgé et impécunieux (695 € de revenus mensuels) : création d’une salle de bains, rénovation de l’installation électrique et du système d’assainissement, réduction sensible des charges.

**Bordeaux.** L’Association girondine pour la réadaptation et la réinsertion éducative et sociale (APRES) a bénéficié d’un financement de la Fondation pour ouvrir “La Maison d’enfants à caractère social”. Sept jeunes, de 13 à 16 ans, en grande difficulté, sont encadrés et logés en chambre individuelle. Ils suivent les cours d’ateliers professionnels diversifiés et encadrés : informatique, charpente, chantiers navals...

### CHAMPAGNE-ARDENNE

**Châlons-en-Champagne.** Dans le cadre de son programme “Toits d’abord”, la Fondation a financé pour partie la Pension de famille *Les Petits Jardins*. Cette structure ouvrant sur un jardin, accueille 15 personnes entre 26 ans et 60 ans, dans des studios de 20 m<sup>2</sup>. Après un séjour en milieu hospitalier, elles nécessitent toutes un suivi médical et perçoivent l’Allocation Adulte Handicapé (AAH) et une Allocation Logement (APL) majorée.



## Triste record

Le nombre de personnes sans domicile atteint le chiffre de **141 500**. Parmi elles, on compte **30 000** enfants et **25%** d'adultes qui ont un travail.

*NB: une personne est dite sans-domicile si elle a passé la nuit dans un lieu non prévu pour l'habitation ou bien si elle a passé la nuit dans un service d'hébergement pour sans-domicile.*

*Étude Insee, juillet 2012*

# Sans- pour qu'ils



# domicile: luttons vivent un "après"

■ En France, 141 500 personnes environ sont sans domicile.

*Un ordre de grandeur plutôt qu'un chiffre exact, car il est très difficile de recenser les personnes en errance. Mais ce qui choque plus encore, c'est qu'en dix ans, ce nombre a augmenté de 50%. Refoulées la nuit par un système qui ne parvient plus à répondre à l'urgence sociale, elles sont victimes d'un exil intérieur alors qu'elles font partie de notre société, qu'elles font partie de nous.*

■ **«T**u passes à la douche et puis tu changes de vêtements, sinon ça ne sert à rien... » Il est 10 heures du matin et la Boutique de la rue Bichat, à Paris, est en pleine effervescence. Comme tous les matins, les douches fonctionnent à plein, les cafés passent de main en main pour atteindre les tables les plus éloignées du comptoir. Dans la salle collective, on se réchauffe et on reprend des forces en silence. « Je ne veux plus dormir dehors, c'est trop dangereux, hier on m'a attaqué. Trouvez-moi un endroit! » L'homme a une cinquantaine d'an-

nées. Debout, il interpelle un salarié. « Il faut que tu appelles le 115 dès dix-sept heures », lui répond-il. Cette phrase fait l'effet d'un électrochoc. D'un seul coup, les langues se délient et la tension monte. « Appeler le 115, pourquoi faire ? Tu attends des heures et soit on te raccroche au nez, soit on te demande ton nom, ton prénom, où tu es. Et finalement, on ne vient pas te chercher. » Certains ajoutent : « Il n'y a pas assez de couvertures. C'est sale, il y a des puces et des poux. La nuit, il faut faire attention aux vols, aux coups... Vraiment pas la peine d'y aller. Et le matin, tu es dehors. »



© Pierre Faure

■ À 50 ans, L. n'en peut plus d'être ballotté d'un centre d'hébergement à l'autre.

## Dernier salut

L'année dernière, les demandes d'hébergement d'urgence ont augmenté de 30% dans les 37 départe-



## 140 000 personnes sans domicile

Où vivent-elles quand elles ne sont pas dans la rue ?

**11%** des sans-domicile fréquentent des centres d'hébergement d'urgence. **12%** sont dans des hôtels payés.

**33%** sont souvent des ménages qui occupent un logement en sous-location avec une association.

**35%** des sans-domicile s'abritent dans des centres d'hébergement collectifs où ils peuvent rester la nuit et le jour.

Observatoire des Inégalités, juillet 2013

ments participant à l'observatoire du 115. La hausse a même atteint 70 000 appels en novembre 2012. Si les hommes seuls restent majoritaires, les sollicitations des familles et des jeunes ont fortement progressé.

*« Nous sommes 4 accueils de jour dans le X<sup>e</sup> arrondissement de Paris et nous gérons une situation très tendue car nous sommes proches de la gare de l'Est : aux exclus, s'ajoutent les étrangers qui arrivent, surtout quand il fait froid. Nous remarquons depuis quelque temps une véritable errance de l'exilé différente de celle de l'exclu. Ce qui est inquiétant, c'est que les personnes qui arrivent de l'étranger ne sont pas forcément dégradées mais elles le deviennent très vite. Hébergées chez des tiers, dans des logements insalubres, dans des hôtels, dans des squats ou à la rue, les personnes que nous accueillons ne veulent pas entendre parler de dortoirs collectifs et beaucoup sont incapables d'y passer une nuit. Ici, nous recevons 100 à 150 personnes par jour, il faut absolument différencier*



*les besoins. Notre travail à la Boutique, c'est de faire en sorte que les accueillis y trouvent un lieu de vie où ils bénéficient d'un relationnel, d'une écoute tout autant que d'un accès à l'hygiène et à un vestiaire. Ici, ils prennent leur douche, discutent, s'habillent, font réchauffer leur plat... Notre vocation, c'est de les sortir au maximum de l'isolement afin qu'ils ne s'installent pas définitivement dans la rue où la souffrance psychologique et physique est très forte...*

*On ne peut pas faire juste une politique du chiffre et du résultat », précise Nora Kadri,*

■ À la "Maison de la rue", rue Bichat dans le 10<sup>e</sup> arrondissement de Paris : comme tous les matins, Adel, à gauche, prend son café.

responsable de la Boutique depuis 2008. Dans les faits, la politique du thermomètre, avec ouverture temporaire d'hébergements d'urgence et peu de places pérennisées, se révèle humainement destructrice. Les situations des personnes accueillies restent bloquées ; salariés et bénévoles ont un sentiment d'échec et sont impuissants.

### Le système D à vie ?

Adel a quarante deux ans. Capuche sur la tête, ses yeux pétillent. « Moi, ça fait 6 ans que je viens à la Boutique. Le 115, je n'essaye même pas. Le soir, je récupère mon duvet que je laisse chez un ami qui a une épicerie... Il est ouvert jusqu'à 2 heures du



© Seb ! Godefroy





*matin, c'est pratique. Après, je fais toutes les rues. Je marche sans arrêt, de Stalingrad à Bastille, à la recherche d'une voiture ouverte. Les flics me laissent faire, du moment que je n'abîme rien. Le mieux, ce sont les parkings souterrains. Là, tu as chaud et tu peux rester longtemps. Le problème, c'est qu'il y a de plus en plus de vigiles et de caméras. »*

Avant, Adel avait essayé le squat. Mais c'était plutôt dangereux : « Il y avait surtout des étrangers et je ne faisais pas partie de leur groupe. » Là encore, pas facile de vivre en communauté...

À Marseille, deuxième ville de France, les squats sont de plus en plus nombreux et la police intervient régulièrement. « Il n'y a pas de trêve hivernale pour les squatteurs !

■ Tente de camping peu étanche au froid (à gauche), couverture de survie (à droite) ou toile de plastique sont de bien maigres remparts pour dormir dehors.

*Nous avons de plus en plus de mal à domicilier les grands errants et les migrants. Les endroits de refuge sont en augmentation : passerelles d'autoroutes, chantiers, ponts... Le traitement de l'errance devient inhumain »,* note Joseph Ponsot, responsable de la Boutique Solidarité de la Fondation.

Face à la massification et à la diversité des personnes sans domicile, les professionnels de l'urgence sociale ont souvent l'impression que

■ Prendre un repas chaud, et si possible équilibré, dans un lieu accueillant est toujours un réconfort pour ceux et celles à la rue.

les solutions mises en place relèvent plus du "colmatage" que d'un vrai traitement. Exemple, aucune ligne budgétaire prévue dans les Bouches-du-Rhône pour financer la domiciliation, premier pas vers l'insertion.



## La précarité change de visage

Sur les 93 996 personnes qui ont appelé le 115 en 2012, les hommes isolés représentent

**45%** des personnes contre **35%** pour les familles, **11%** pour les femmes seules, **6%** pour les couples sans enfant et

**3%** pour les groupes d'adultes sans enfant.

Autre évolution notoire : l'augmentation des personnes de nationalité étrangère, qu'elles soient issues de l'Union européenne (+ 26%) ou hors Union européenne (+ 50%).

*Fnars 2013*

© Pierre Faure

© AFP



## La pauvreté en France

**8,7 millions de pauvres en 2011 (seuil à 60% du revenu médian, retenu au niveau européen). En 2011, le seuil de pauvreté pour une personne seule, était de 977 euros mensuels. Définition revenu médian : revenu tel que la moitié de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus.**

*Observatoire des inégalités, 2013*

« À quoi sert de mettre en place un service pour les personnes à la rue s'il n'est pas reconnu par les services censés l'accepter ? »

■ Difficile de pouvoir s'isoler pour lire ou écrire dans un centre d'hébergement.

Dans les structures d'accueil, cette étape fondamentale est assurée par des bénévoles ou grâce aux heures que les salariés y consacrent, au détriment de l'accompagnement.

### Après la rue

L'accès à l'hébergement et aux soins, droits primaires qui ont force de loi, semblent plus ou moins prioritaires selon les territoires. « Quelles réponses donne-t-on ? Nous avons recensé 7 787 domiciliations sur Marseille en 2012, avec une progression de 20 % en deux ans. C'est énorme ! Quand on fait de la domiciliation, il faut du face-à-face, il faut de l'humain pour comprendre chaque situation. On ne peut pas se contenter d'une

■ Il n'est plus rare de voir dans les rues tout à la fois des jeunes filles et des femmes âgées faire la manche pour essayer de survivre.



politique de guichet unique », nous précise une chargée de mission de la Fnars Provence Alpes-Côte-d'Azur qui travaille sur l'accès aux Droits. Mais pour elle, le vrai pro-

blème est ailleurs : « Il faut absolument que les services publics appliquent les règles. Or, à Marseille, aujourd'hui, la domiciliation n'est même pas reconnue comme une







© Pierre Faure

*adresse fiable et ne peut servir comme justificatif de domicile pour une demande de revenu, de logement ou de renouvellement de carte de séjour... À quoi cela sert de mettre en place un service pour les personnes à la rue s'il n'est pas reconnu par les services censés l'accepter?»*

Sans déblocage de ce frein institutionnel, quelle crédibilité donner au Plan quinquennal contre la pauvreté ? Sortir définitivement de l'exclusion celui ou celle qui n'a pas d'adresse commence au moins par lui en donner une officielle. Et c'est un premier pas vers la reconnaissance. Un premier pas pour construire un avenir à ceux et celles qui ont eu un passé. ■

## Témoignage

# «L'errance n'a plus le même visage.»

*Le Dr Patrick Henry, qui a ouvert la première consultation pour les sans-abri, est depuis 1992 chargé de mission "lutte contre la grande exclusion" à la RATP.*

### Quel visage donnez-vous à la grande exclusion ?

La situation a basculé il y a une dizaine d'années. L'errance n'a plus le même visage : Il y a de plus en plus de familles et d'étrangers avec ou sans papiers. Ces nouveaux arrivants sont plus jeunes, plus structurés, moins désocialisés et dégradés. Ce qui n'a pas changé, c'est que l'on continue de gérer la pénurie. S'il y avait demain 2 000 places d'hébergement d'urgence en plus à Paris, elles seraient occupées.

Dans le métro, il y a un flux de 300 personnes en errance avec un noyau dur d'individus totalement désocialisés, en grande souffrance psychique. Ces personnes viennent s'enfouir dans le métro. Nous sommes là pour leur proposer autre chose, car cette situation leur est fatale.

### Que leur proposez-vous ?

En journée, elles peuvent rejoindre les lieux d'accueil de jour que nous avons créés il y a 17 ans et qui sont financés par l'État, la Ville de Paris et la RATP. Ces structures marchent très bien. En développant le relationnel, nous avons divisé par 4 en 8 ans le nombre de SDF dans le métro. Le métro est un endroit très dangereux pour les personnes en grande fragilité. Il est bien plus dangereux que la rue car lorsque les



Dr Patrick Henry

© DR

portes se ferment, elles sont totalement isolées. Nous avons mis en place un service professionnel, le recueil social, composé d'une soixantaine de salariés RATP qui tournent en équipes, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Les agents qui le composent sont formés et très motivés.

Pour la nuit, la seule alternative au métro, ce sont les 60 places du CHAPSA, à Nanterre. Mais c'est bien trop peu ! Ce qu'il nous faut, ce sont des places en plus...

Si on arrive à sortir du métro une personne qui est en errance depuis 3 jours, elle est sauvée. Mais si elle refuse de nous suivre et qu'elle y reste, la désocialisation est extrêmement rapide. En 3 semaines, c'est fait.

### Dans le métro, le mobilier semble avoir été conçu pour repousser les personnes en errance...

C'est totalement faux. J'ai passé des mois à expliquer que raisonner en termes d'inconfort ne servirait à rien et n'aurait aucun sens. Il n'y a pas de sièges anti-allongement dans le métro. L'inconfort fait partie de leur vie, donc il serait totalement inutile de procéder ainsi. Le rôle de la RATP, c'est de transporter les voyageurs. Transporter les personnes en errance vers une solution d'hébergement en fait partie. ■



# Des personnes âgées en grand désarroi

*Locataires ou propriétaires, les seniors sont de plus en plus nombreux à vivre de façon précaire dans des logements mal isolés, dégradés, inadaptés. Une détresse qu'ils taisent, souvent par fierté.*

**A**lors que la nuit tombe, Aliette remonte avec peine la rue Rodier, dans le IX<sup>e</sup> arrondissement. À 78 ans, ses jambes chancellent et son cœur aussi. Elle n'a pourtant que 200 m à parcourir entre son domicile et "Tout Autre Chose", situé au numéro 13. C'est un lieu où elle vient s'asseoir pour discuter, emprunter des livres. Mais surtout, à partir du mois d'octobre, pour économiser chauffage et électricité. «*Si je suis en fonds, explique Aliette, je prends un café et parfois un déjeuner, mais personne ne m'y oblige. Ici, au moins je suis au chaud jusqu'à la fermeture, à 18 h.*»

Il y a 15 ans, Aliette a acheté le deux-pièces de 38 m<sup>2</sup> dont elle était locataire. Un appartement situé dans un ensemble d'immeubles destinés au logement des ouvriers des carrières. Des constructions spartiates comme nombre de celles érigées avant 1974 aux parois peu isolantes, aux huisseries rongées par le temps et aux murs noircis par le salpêtre. «*Il faudrait que je change toutes les fenêtres qui laissent passer l'air*

*mais avec une retraite de 1150 €, c'est impossible, même avec des aides. J'ai du mal à payer la taxe d'habitation, les impôts fonciers et les charges de copropriété qui ont encore augmenté de 5 % cette année. Alors, j'allume le moins possible mes radiateurs et mes lampes. Je réduis même ma consommation d'eau : une douche tous les trois jours et une seule lessive par semaine. Après avoir travaillé pendant plus de 40 ans, je me sens misérable. Je ne veux pas soucier mon fils unique mais je sais que je n'aurai bientôt pas d'autre issue que de vendre. Pour aller où ?*»

Les travailleurs sociaux rencontrent de plus en plus de propriétaires, retraités, incapables de faire face aux charges d'habitation.

«*Combien de temps encore aurai-je la force physique pour grimper mes trois étages et le courage de vivre dans le froid et l'humidité ?*» s'interroge Aliette avec anxiété. «*Au plus fort de l'hiver, l'an dernier, le thermomètre accroché dans ma cuisine n'est jamais monté au-dessus de 14° ! C'est inhumain.*»



## SEPA: nouvelles démarches?

Récemment, un de mes amis m'a expliqué que le système des prélèvements automatiques allait être changé. J'ai signé une autorisation de prélèvement à votre bénéfice il y a trois ans. Que dois-je faire désormais?

■ Alexis C., Paris 19<sup>e</sup>

Effectivement votre ami a raison, le prélèvement automatique bancaire va suivre une nouvelle norme européenne à partir du 1<sup>er</sup> février. Conformément à cette règle, la Fondation va donc basculer du système des ordres de prélèvement des dons réguliers au nouveau format de prélèvement bancaire européen. Cependant, les donateurs qui, comme vous, ont déjà opté pour ce soutien régulier n'auront aucune démarche à accomplir. Leur autorisation de prélèvement bancaire signée reste valide.

## Pourquoi donner?

J'ai remarqué qu'en bas des bons de soutien en votre faveur figure cette petite phrase: «Sauf demande d'affectation particulière, la Fondation utilise au mieux les fonds recueillis pour l'ensemble de ses missions et ainsi lutter contre le mal-logement en répartissant son budget selon l'urgence.» Pouvez-vous

m'expliquer ce que cela signifie concrètement?

■ Anne S. Angers

Cette phrase, effectivement apposée sur nos appels à don, signifie que la Fondation se réserve le droit de répartir les dons sur l'un ou l'autre de ses programmes, en fonction de l'urgence mais toujours dans le cadre de ses statuts et de son objet social. Votre question nous offre l'occasion de rappeler que le soutien des donateurs est essentiel pour financer les actions de la Fondation. Vos dons permettent aussi bien de faire fonctionner les Boutiques Solidarité, les Pensions de famille que les différents programmes comme "Toits d'abord", ou "SOS Taudis", par exemple.

## Nouveau site, nouvelles rubriques

Vous avez récemment modifié votre site Internet, le rendant plus facile à consulter. En revanche, je ne trouve plus l'onglet "Espace donateurs" qui permettait d'éditer des duplicatas des reçus fiscaux. Où puis-je désormais les éditer?

■ Suzanne N., Perpignan

Il y a quatre mois, la Fondation Abbé Pierre a en effet dévoilé son nouveau site internet. Celui-ci permet à tous et en priorité à ses dona-



teurs d'accéder plus facilement aux informations concernant ses différentes actions. Pour renforcer le lien qui nous unit dans ce combat, vous trouverez en bas du site, dans la ligne grise la mention "Contact". En cliquant sur ce mot vous entrez en relation avec la Fondation, et tout particulièrement avec le service donateurs.

Vous pouvez ainsi nous faire part d'un éventuel changement de vos coordonnées postales ou bancaires, obtenir un duplicata de reçu fiscal, modifier votre prélèvement automatique, et poser toutes vos questions. N'hésitez pas à nous interroger quand bon vous semble. Nous sommes là pour vous aider.



## Aidez-nous! Abonnez-vous

Oui, je décide de m'abonner

au journal trimestriel de la Fondation Abbé Pierre : **«et les autres?»**  
4 € pour 4 numéros par an.

Pour connaître ses actions, ses enjeux et ses résultats.

Mme  Mlle  M.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Ville : ..... Code postal : .....

e-mail : .....

Règlement :  chèque bancaire  chèque postal libellé à l'ordre de la Fondation Abbé Pierre.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification aux données personnelles vous concernant en vous adressant à notre fondation. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou organismes. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos nom, prénom, adresse (et si possible les références du message que vous avez reçu).



## ■ DALO, INFORMATION INSUFFISANTE

La trêve hivernale des expulsions locatives survient chaque année le 1<sup>er</sup> novembre, soulageant les locataires en grande difficulté. Mais, compte tenu de la situation de crise que traverse la France, nombre de familles redoutent la fin de cette trêve fixée au 15 mars. Celle-ci sonne la reprise des expulsions dont le nombre a doublé en 10 ans. Certes, une circulaire d'octobre 2012 interdit l'expulsion sans solution de relogement pour les familles reconnues prioritaires Dallo (Droit au logement opposable) mais seulement 5% des ménages menacés d'expulsion peuvent le faire valoir. Qui plus est, beaucoup de familles, les plus démunies surtout, manquent d'informations sur leurs droits. Pour preuve moins de 10% des ménages menacés d'expulsion déposent des recours Dallo. ■



© Samuel Bollenhoff - Agence Vu

## Précarité énergétique : la réalité

**4 000 000** de foyers sont en situation de précarité énergétique : **42%** réduisent leur chauffage l'hiver, faute de moyens ; **1 300 000** bénéficient du TPN (Tarif de première nécessité pour l'énergie).

Source : médiateur national de l'énergie

## Les chiffres de la rue, en France

- » 30 000 enfants vivent à la rue, soit 40% de plus en 10 ans ;
- » 2 personnes à la rue sur 5 sont des femmes ;
- » 1 sur 5 travaille ;
- » 22% sont des jeunes diplômés ;
- » 27% ont moins de 29 ans ;
- » 210 personnes sont mortes dans la rue au cours des 6 premiers mois de 2013.

Source : Insee

## ■ Budget de l'État, le logement reste prioritaire

Dans un contexte difficile, le logement bénéficie d'un budget de 8 milliards d'euros, soit une hausse de près de 100 millions. Il devrait permettre d'atteindre le rythme souhaité de 150 000 logements sociaux construits chaque



© Ljiljana Danilovic

année. Ce secteur devrait aussi bénéficier d'une TVA à 5,5% au lieu de 7%. Dans le cadre de la loi ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Rénové), le budget accentue le soutien financier à la lutte contre les copropriétés dégradées (71 millions d'euros pour 26 500 logements) et à l'habitat indigne (176 millions d'euros pour 16 500 logements). Par ailleurs, alors que de nombreuses communes invoquent l'absence de terrains disponibles, la cession de foncier aux organismes Hlm autour des zones de rénovation urbaine (ANRU) devrait lever un certain nombre de freins. ■

## ■ AIDES AU LOGEMENT : PLUS DE GEL, MAIS UN REPORT

Après avoir été menacées de gel en 2014, l'APL (Aide personnalisée au logement), et l'ALS (Allocation de logement sociale) seront revalorisées mais seulement en octobre, soit avec neuf mois de retard par rapport au calendrier habituel. Par ailleurs, un rapport devrait être remis au plus tard le 31 août au Parlement, afin de trouver d'autres sources d'économie que la désindexation de l'APL et afin d'améliorer l'efficacité sociale des régimes de l'Aide personnalisée au logement, de l'Allocation de logement familiale et de l'Allocation de logement sociale à enveloppe budgétaire constante. Pour mémoire, l'indexation de l'APL sur la variation de l'indice de référence des loyers (IRL) a été instaurée en 2007. ■



© Seb L. Godeffroy



## Interview

# « France : un modèle social parmi les plus performants à préserver. »

*L'Observatoire des Inégalités, situé à Paris, a eu dix ans au mois de novembre. Cette association que la Fondation connaît bien et soutient, est dirigée par Louis Maurin, par ailleurs directeur d'études au Compas. Il est également l'auteur de Déchiffrer la société, éditions La découverte, 2009.*

« La crise touche tout le monde », on entend cela partout. Est-ce vrai ?

À l'évidence, non. Cette crise qui démarre en 2008 est une crise de l'emploi qui touche d'abord et très fortement les personnes peu qualifiées et les plus faibles. Et la dégradation de l'emploi commande tant de choses !

Dans les faits, dire que tout le monde est touché par la crise permet aux plus aisés d'échapper à la solidarité, d'échapper à l'effort fiscal.

Sans aucun doute, le mouvement le plus fort, c'est le décrochage par le bas des plus démunis et ce, depuis 2008. Aujourd'hui, non seulement les hauts revenus continuent leur progression mais en plus, les bas revenus décroissent.

**Le coût de la vie n'est-il pas devenu insupportable pour les plus faibles, notamment au niveau du logement ?**

La hausse des dépenses contraintes et des charges de logement frappe en priorité les jeunes adultes. C'est particulièrement visible au niveau de la relocation qui concerne surtout les jeunes et les jeunes



Louis Maurin

© DR

ménages... le coût du logement est extrêmement lourd. Le pouvoir d'achat moyen mélange des situations très différentes. Bien sûr, on est globalement mieux logé aujourd'hui qu'il y a 30 ans, mais si une partie du coût du logement a servi à améliorer leur qualité, une autre a surtout

gonflé le portefeuille de bailleurs peu scrupuleux.

**Comment voyez-vous la société de demain ?**

Par nature, je suis optimiste. Sinon, cela ne servirait à rien de se battre contre les inégalités ou le mal-logement. Cela n'empêche pas de voir la réalité en face : la crise frappe dur dans les milieux sociaux les plus modestes, notamment chez les jeunes, les immigrés. La crise pourrait être l'occasion, comme cela a été le cas par exemple dans les années cinquante, d'un vaste effort collectif. Contrairement à certains discours, notre modèle social est parmi les plus performants au monde et la France est capable de réformes profondes. Encore faut-il savoir le préserver et mobiliser les citoyens par un discours fort. ■

## Demande de logements : fichier unique

Actuellement, les demandeurs de logement social doivent déposer un dossier auprès de chaque bailleur social susceptible de leur proposer un logement. Pour faciliter leur démarche, plusieurs départements et villes ont mis en place un fichier unique, partagé par tous les bailleurs sociaux et partenaires. C'est le cas dans le Rhône, à Rennes ou Paris, par exemple. Des expériences qui devraient rapidement se multiplier.



## Opération microcrédits

Les Caisses d'Épargne, via leur Fédération nationale, et la Fondation Abbé Pierre, ont signé une convention pour permettre aux nombreux propriétaires occupants très modestes l'accès au microcrédit. Bien souvent les banques refusent d'accorder, des crédits aux petits propriétaires pour entretenir leur habitat, faute de garanties suffisantes. Jusqu'en 2012, de nombreux ménages propriétaires concrétisaient leur projet de travaux grâce à des prêts gratuits (SACICAP-Crédit Immobilier de France). Ce dispositif ayant disparu, la Fondation Abbé Pierre et la Fédération nationale des Caisses d'Épargne s'associent pour y suppléer de manière transitoire, la Fondation apportant sa caution aux microcrédits habitat accordés par les Caisses d'Épargne et Créa-Sol, institut de microfinance. Cette convention permet d'obtenir des prêts d'un montant supérieur à 10 000 €.

### ■ IKEA: DES SALARIÉS TRÈS INVESTIS

Comme chaque année depuis six ans, du 6 janvier au 2 février, IKEA France invite ses clients à soutenir la Fondation en achetant une "Carte de don Fondation Abbé Pierre" de 2 €. De plus, IKEA France reverse 0,20 € à la Fondation durant cette même période pour tout passage en caisse avec la Carte IKEA FAMILY. L'ensemble de cette collecte permet d'équiper en mobilier les Pensions de famille et les Boutiques Solidarité du réseau de la Fondation Abbé Pierre et de bénéficier des conseils de professionnels pour l'aménagement de ces lieux de vie et d'accueil. Dans de nombreux magasins, les salariés multiplient les initiatives pour attirer l'attention des clients sur cette opération et les mobiliser. En 2013, cette action a rapporté plus de 193 000 €.



### ■ Mode, côté cœur



Lors de la Vogue Fashion Night, la boutique Iro, rue Royale à Paris a offert des blousons en cuir que JonOne graffiteur new-yorkais, a peint. Mis aux enchères, ces vêtements ont rapporté 7 300 € remis à la Fondation pour soutenir ses actions.

### ■ UN FAN-CLUB SOLIDAIRE

Le fan-club de Nolwenn Leroy, marraine de la Fondation a recueilli 2 841 € pour soutenir ses actions. Le chèque a été remis à Patrick Doutreligne, délégué général de la Fondation le 28 novembre dernier, à l'Olympia, lors du concert de la chanteuse.



### ■ Offrir des Titres restaurant

Pour la cinquième année consécutive, la Fondation lance son opération "Titres restaurant solidaires". En 4 ans, plus de 600 entreprises et Comité d'entreprise se sont mobilisés. Les dons, sous forme de titres restaurant, permettent de financer les missions sociales de la Fondation auprès des personnes les plus démunies. Les titres restaurant 2013 peuvent être adressés jusqu'au 15 février et ceux de 2014 sont acceptés toute l'année. Pour les offrir, il suffit de les barrer avec la mention "Fondation Abbé Pierre" et de les renvoyer dans une enveloppe, sans affranchir, à : **Fondation Abbé Pierre / Libre réponse 18115 / 75919-Paris cedex 19**. Les dons peuvent être faits de façon individuelle ou collective via une entreprise, un Comité d'entreprise, etc. Dans ce cas précis, utiliser le bordereau pour les collectes groupées. Pour l'obtenir et avoir toutes informations, contacter le service donateurs au **01 55 56 37 25** ou lui envoyer un mail : [service.donateurs@fondation-abbe-pierre.fr](mailto:service.donateurs@fondation-abbe-pierre.fr)









© Keystone

© DR

**Il était une fois...**

## L'appel de l'abbé Pierre entendu par Emmanuelle Riva

*Emmanuel Riva, César de la meilleure actrice en 2013, n'a pas encore 27 ans le 1<sup>er</sup> février 1954. Jeune comédienne, cet hiver-là elle est à l'affiche avec son premier rôle principal dans « Le Héros et le Soldat ». Elle témoigne pour la Fondation...*

**J**e me rappelle très bien ce cri. Un cri de détresse encore dans mes oreilles. Dans ces mots, dans sa voix, c'était le cœur qui éclatait. L'abbé Pierre était dans la révolte extrême, comme un insurgé. Des gens mourraient de froid ! C'était un cri poussé avec le cœur et on était forcément dans l'écoute totale en l'entendant.

Son cri était si juste, si vrai. Des gens souffraient tellement... L'indifférence est une honte, surtout de la part du Gouvernement. L'abbé Pierre a soulevé la terre. C'était un vrai soulèvement. J'ai toujours été perméable à ce que je vois, à ce que j'entends. Je n'ai jamais été quelqu'un d'indif-

férent. Grâce à l'appel de l'abbé Pierre, j'ai été éveillée et réveillée à ce problème des sans-abri alors que j'aurais pu le négliger, ce qui peut arriver lorsque l'on est jeune ! Certainement, cela a eu une influence sur ceux qui l'ont entendu. Cela a réveillé la conscience de l'humain.

*« Ce cri m'a réveillée et même sans doute éveillée pour toujours. »*

Il me semble que ce cri a conforté la sensation, l'ouverture que j'ai sur le monde. Regarder et comprendre, c'est fondamental, surtout dans mon métier. Pour moi, être acteur, c'est être au plus proche de l'essence humaine. ■